

Bulletin d'information de votre Députée Florence Granjus



RETROUVEZ L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITE DE VOTRE DEPUTEES !



Afin d'honorer tous les combattants, j'étais présente à Poissy, au côté de Monsieur le Maire Karl Olive, en cette Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine.

Toute notre reconnaissance doit aller vers ceux qui ont combattu pour la France, lors de toutes les batailles de notre histoire !

Retrouvez sur Facebook la vidéo de la cérémonie :

[Hommage aux morts pour la France en Indochine](#)



Vous êtes de plus en plus nombreux à venir me rencontrer durant mes permanences parlementaires.

Mes permanences ont lieu sur l'ensemble de la circonscription avec des dates consultables sur mon site internet.

N'hésitez pas à prendre RDV <https://florencegranjus.fr/>



Pour en savoir plus rendez-vous sur mon site internet :

[Loi permettant le don de congés sous forme de chèques-vacances](#)

La proposition de loi "permettant le don de congés payés sous forme de chèques-vacances aux membres du secteur médico-social en reconnaissance de leur action durant l'épidémie", a été examinée, cette semaine, à l'Assemblée Nationale en séance publique.

Il est proposé d'offrir la possibilité pour les salariés du secteur public comme du secteur privé de faire don, à titre volontaire, d'une partie de leurs jours de repos, afin de financer des chèques-vacances à ceux qui ont lutté directement contre le covid-19.

Agriculture : soutien exceptionnel de 25 M€ à la filière horticole.

En cette période printanière si décisive pour la **filière horticole**, le Ministre de l'Agriculture Didier Guillaume a annoncé un **soutien exceptionnel de 25 millions d'euros**. La crise sanitaire a engendré la destruction des végétaux périssables alors que les charges continuaient de peser sur les professionnels de l'horticulture ayant subi d'importantes pertes.

Surnommé le **poumon vert de la région Île-de-France**, le **département des Yvelines** concentre une activité horticole importante. La France est fière de sa filière horticole, c'est pourquoi son maintien est essentiel pour le pays et pour nos concitoyens ayant la main verte.

Ce **dispositif d'indemnisation** vient compléter l'ensemble des mesures de soutien transversales aux entreprises mis en place par le Gouvernement tels que le chômage partiel, le fonds de solidarité, les garanties à l'export, les exonérations à venir des charges sociales.



Retrouvez le dossier de presse en cliquant [ICI](#)

La France est un pays dont la compétitivité en matière aéronautique n'est plus à rappeler. Hautement fragilisée, la filière aéronautique a sollicité l'aide du Gouvernement. L'Etat a répondu présent. Il soutient donc à hauteur de 15 milliards d'euros la filière, dont 7 milliards d'euros en prêt bancaire.

L'aéronautique représente 300 000 emplois directs et indirects en France. Grâce à cet appui financier l'Etat sauve environ un tiers des emplois du secteur.